

Qui sont les meilleurs PDG de France, d'après les salariés ?

Jean-Paul Agon (L'Oréal) et Jean-Pierre Letartre (EY) arrivent en tête du palmarès des meilleurs PDG de France (entreprises de 1 000 salariés et plus). Le classement a été établi par Glassdoor sur la base des évaluations de leur PDG par les salariés.

Pour la première fois, le Top 10 des meilleurs PDG accueille une femme

Les salariés des grandes entreprises, apprécient-ils leur PDG ? Selon une étude de Glassdoor, c'est en effet très souvent le cas. Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, et Jean-Pierre Letartre, PDG de EY, arrivent en tête avec 99% de taux d'approbation tous les deux. Viennent ensuite Nicolas Dufourcq, PDG de Bpifrance (98%), François Jacq, PDG de CEA (98%) et Emmanuel Faber, PDG de Danone (98%). Le Top 10 se poursuit avec Antoine Frérot, PDG de Veolia (98%), Stéphane Richard, PDG d'Orange (97%), John Flint, PDG de HSBC Holdings (97%), Isabelle Kocher, PDG d'Engie (97%) et Jeff Bezos, PDG d'Amazon (97%).

À noter que Jean-Paul Agon, numéro 1 en 2019, avait déjà été élu numéro 4 en 2016. Stéphane Richard, le PDG d'Orange, avance lui aussi dans le palmarès : il arrive 7e, après avoir été déjà élu numéro 9 en 2016. Les huit autres PDG du classement 2019 figurent pour la première fois dans le Top des PDG.

La bonne image du PDG a une importance capitale pour la rétention des salariés

L'image dont bénéficie le PDG auprès de ses salariés est en effet un facteur important. Selon le département de Recherche Économique de Glassdoor, la confiance qu'ont les employés dans l'équipe dirigeante a un rôle clé dans la satisfaction à long terme. Les statistiques de Glassdoor prouvent qu'il existe un lien de corrélation entre l'évaluation positive des dirigeants et l'excellence de la culture et des performances financières de l'entreprise.

Rappelons aussi une étude de l'Université de Princeton, selon laquelle la qualité des équipes de direction est le facteur le plus important pour la rétention des salariés (21,1%). Arrivent ensuite les opportunités de carrière (18,8%), les perspectives économiques de l'entreprise (13,9%), la bonne conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle (12,1%) et, seulement en dernier, le niveau de rémunération (12%).